

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION
DES
RÉFUGIÉS ET APATRIDES
23, RUE LA PÉROUSE, PARIS (16^e)

TÉL. : KLÉBER 22.05

n° 5954

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

27

Paris, le 19 mars 1968.

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie très vivement de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de deux ouvrages précieux qui me permettront de mieux comprendre le problème basque.

J'ai été très heureux de pouvoir m'entretenir avec vous de ce problème et j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer à nouveau avant de faire, sans doute au mois de mai, le voyage à Bayonne dont je vous ai parlé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pierre BOUFFANAÏS.

Don Manuel de Irujo
Délégation de Paris
du Gouvernement d'Euzkadi
50, rue Singer
Paris - 16e